



Qui s'y connaît aussi bien ?

TRANSACTION | GESTION | SYNDIC | ENTREPRISE | COMMERCE

BAREME DES HONORAIRES - A compter du 1^{er} avril 2017

TRANSACTION HABITAT		
DE	A	Honoraires à la charge des vendeurs en pourcentage
PARKING/CAVE		FORFAIT – 3000€
0€	100 000€	8,00%
100 001€	150 000€	7,00%
150 001€	200 000€	7,00%
200 001€	250 000€	7,00%
250 001€	300 000€	6,00%
300 001€	350 000€	6,00%
350 001€	400 000€	6,00%
400 001€	450 000€	5,50%
450 001€	500 000€	5,50%
500 001€	600 000€	5,50%
600 001€	700 000€	5,00%
700 001€	Au-delà	5,00%

LOCAUX COMMERCIAUX

Transactions des locaux commerciaux d'activités et professionnels, droit au bail, fonds de commerce, pas de porte :
10% HT pour un montant minimum de 9 000€ HT

LOCATION HABITAT		
LOCATION	Locataires	Honoraires Agence TTC
Honoraires d'entremise et de négociation	0€	0€
Honoraires de visites, de constitution du dossier locataires, et de rédaction de bail	12€/m ²	12€/m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€/m ²	3€/m ²
Honoraires location BOX	100€	100€

GESTION LOCATIVE

7.5% TTC du loyer annuel à la charge du mandataire bailleur